



Arras, le 15 septembre 2022

David BLOTHIAUX
Alexandra DEHOUCK
Maxime VASSEUR
Co-secrétaires départementaux

A
Monsieur le Directeur Académique

Objet : remplacement et ISSR

Monsieur le Directeur Académique,

Durant le CTSD de rentrée, la FSU a abordé la question du remplacement et a formulé ses inquiétudes quant au manque de postes de remplaçant.es.

En effet, un grand nombre de BD se sont vu affecter sur des compléments de service de direction, de temps partiel, faute d'un nombre de TRS suffisant. Ceci marque des conditions de rentrée inédites et inquiétantes, d'autant plus que les retours de terrain dont nous disposons semblent indiquer une reprise très rapide de la pandémie de la COVID, chez les élèves et les personnels. LA FSU-SNUipp 62 vous réitère son inquiétude quant au problème du remplacement. Serait-il possible d'avoir un état hebdomadaire du nombre de demi- journées de classe dont l'enseignant.e absent.e n'a pas pu être remplacé.e par un BD?

Lors de ce CTSD, la FSU avait évoqué le problème des remplacements et couplages sur lesquels les BD étaient affecté.es à l'année, parfois loin de leur école de rattachement, pour pallier le manque de TRS, et avait abordé la question de l'ISSR. Vous vous étiez engagé à ce que ces personnels, dont la mission est de remplacer les personnels malades ou en formation, n'aient pas de perte financière et perçoivent bien leurs indemnités pour chaque journée de remplacement effectuée, dès la rentrée. Les services de gestion ont-ils eu des consignes en ce sens ? Des départements ont déjà officiellement acté cette décision. Qu'en est- il du Pas de Calais ?

Veillez croire, Monsieur le Directeur Académique, en notre profond attachement au service public d'éducation.

Pour le co-secrétariat de
la FSU-SNUipp Pas-de-Calais
Alexandra DEHOUCK

